

Séance du **5 décembre 2024**

Présidence : **M. Philippe Herminjard**, président

**Budget communal pour l'exercice 2025 (2024/P33)**

Rapport : Mme Marianne Ghorayeb

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

VU le préavis N° 33/2024, du 30 septembre 2024, concernant le budget communal pour l'exercice 2025,

VU le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

d'approuver le budget de fonctionnement pour l'année 2025, tel qu'amendé et qui présente les résultats suivants :

Charges	CHF	165'610'400.00
Revenus	CHF	162'481'800.00
<b>Excédent de charges</b>	<b>CHF</b>	<b>3'128'600.00</b>
Autofinancement	CHF	5'860'500.00

Ainsi délibéré en séance du **5 décembre 2024**.

Adopté à une large majorité (onze abstentions) tel qu'amendé.

Pour extrait conforme le 6 décembre 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY  
le Président  
Philippe Herminjard



la Secrétaire  
Carole Dind